Mairie de Perche en Nocé

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 18 avril 2018

Présents : M. Mmes Pecchioli, Planchenault, Gouault, Lenaerts, Massola, Peillon, Verney,
M. Mmes Beauchet, Biffard, Boucault, Chalembert, Guérin, Guillaume, Guiot, Hubert, Landemaine, Lesieur, May, Olivier, Peuvret, Potts, Quineau, Vail

Excusé : M. Letourneur (pouvoir à M. Gouault)
Absents : Mrs Chalette, Corbin

1) Approbation du dernier compte-rendu

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 28 mars 2018.

2) Stagiairisation de Quentin Moiteaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat emploi d'avenir de Quentin Moiteaux, agent technique, d'une durée de 3 ans arrivera à son terme le 19 juillet 2018. Cet agent donne entière satisfaction dans la réalisation de ses tâches. Monsieur le Maire propose de le stagiairiser à l'issue de ce contrat aidé. Le conseil municipal donne son accord à cette proposition.

3) Attribution d'une subvention complémentaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'ajuster la subvention attribuée à la section Judo de l'amicale laïque de Bellême par l'attribution d'un montant complémentaire de 128 €. Le conseil municipal donne son accord.

4) Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) assainissement collectif de Perche en Nocé

Monsieur le Maire présente la tarification de l'assainissement établie sur le territoire de la CDC Cœur du Perche au 1er janvier 2017. Celle-ci fait apparaître un tarif variable de 1,61 € à 4,18 € le m3 et un tarif moyen de 2,99 € TTC sur la base d'une consommation de 120 m3 d'eau.

La compétence assainissement collectif sera transférée à la CDC Cœur du Perche à compter de 2020 ou 2026. Une estimation des coûts (curage, construction/réhabilitation/extension de réseau et/ou station) est également présentée.

Des carottages ont été effectués la semaine dernière sur Dancé et Saint Jean de la Forêt conformément à l'étude de sol commandée auprès du bureau d'études ICSEO.

Le volume facturé en 2017 sur Perche en Nocé s'élève à 34 214 m3 soit près de 20 % de moins qu'en 2016.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le RPQS du service assainissement collectif de Perche en Nocé qui sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

Des inquiétudes subsistent quant à la situation financière du SIAEP Perche Sud. Le trésorier de Bellême sera sollicité à ce sujet.

5) Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant au sein du comité de pilotage du site Natura 2000 « Forêts et étangs du Perche »

Un arrêté préfectoral en date du 5 mars 2018 fixe la nouvelle composition du comité de pilotage du site Natura 2000 « Forêt et étangs du perche » compte tenu des fusions de collectivités territoriales.

Il convient de désigner des représentants communaux afin de représenter les bois de Dambray et de Sublaine concernés par la directive « Oiseaux » sur la commune déléguée de Colonard-Corubert.

Le conseil municipal désigne Guy VERNEY représentant titulaire et Robert GUIOT représentant suppléant de ce comité de pilotage.

6) Décision modificative

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les dotations de l'Etat publiées sur le site de la DGCL sont supérieures de 40 561 € à celles inscrites au budget 2018. La dotation bourg-centre initialement perçue par la commune de Nocé augmente à nouveau de 20 % cette année. Le surplus est affecté en réserves au 6815.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante :

Article n°	Libellés	Dépenses	Recettes
7411	Dotation Forfaitaire		+ 10 821
74121	Dotation de solidarité rurale		+ 25 607
74127	Dotation Nationale de Péréquation		+ 4 133
6815	Dotations aux provisions pour risques (réserve)	+ 40 561	

7) Informations diverses

- 3ème édition de la Fête de la randonnée dans l'Orne les 21 et 22 avril 2018.
- Un contrat de maintenance du réseau d'éclairage public sur Perche en Nocé a été signé avec la SPIE sur une période de 4 ans.
- Patrick Lenaerts fait un point sur la boulangerie de Préaux : un couple est intéressé par la reprise de ce commerce. La signature du bail interviendra fin avril pour une ouverture mi-juin. Des travaux d'aménagement du logement sont à réaliser. Du matériel reste à acquérir.
- Point Poste de Nocé : un accès handicapé est à réaliser.
- Cérémonie du 8 mai : cérémonie officielle à Nocé à 11H15 – dépôt de gerbe dans les communes déléguées à 10H30 sauf à Saint Aubin des Grois 10 H.
- Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Perche Ornais (SCOT) : suite à l'arrêt du projet de SCOT le 22 décembre 2017, celui-ci sera soumis à enquête publique du 27 avril au 28 mai 2018. Le dossier est consultable en mairie, une permanence du commissaire-enquêteur sera assurée à la mairie de Perche en Nocé et un registre est mis à la disposition du public.
- Pôle de santé : monsieur le maire indique que les professionnels de santé suivants sont impliqués dans ce projet : la pharmacie, les infirmières et un médecin de Nocé.
- Les travaux de démolition du bâtiment Gorel à Nocé auront lieu à compter du 23 avril avec une première phase de préparation au désamiantage du bâtiment.
- Pharmacie de Nocé : les travaux intérieurs sont terminés. L'installation du rideau métallique et du SAS) est prévue pour le 14 mai. Déménagement de la pharmacie prévu en juillet.
- Conseil municipal de Jeunes : la réunion du 21 avril est reportée.
- Projet d'acquisition du garage agricole Lhermite propriété de monsieur Pifre : un projet culturel et touristique très intéressant est en cours de réflexion : musée photographique, ateliers d'artistes...
- La commission « bibliothèques » réunie le 17 avril a choisi le prestataire C3rb Informatique pour la mise en réseau des bibliothèques de Nocé et de Préaux.
- Monsieur Verney en charge des affaires scolaires à la CDC Cœur du Perche fait un point sur la visite du président de la République à l'école de Berd'huis. Ce dernier a échangé avec les enfants et les enseignants et a valorisé l'équipe enseignante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.
Prochaine séance du conseil municipal : mercredi 23 mai

Le Maire,
Pascal PECCHIOLI